

Emballages recyclables & papiers Notre territoire trie davantage !

Depuis janvier 2020, TOUS les emballages en plastique se trient sur notre territoire : premier bilan.



Tous les emballages en plastique se trient !

Pots de yaourt, barquettes de jambon, emballages du pack d'eau... tous ces emballages en plastique sont désormais triés et déposés dans le bac/conteneur jaune par les 140 000 habitants de notre territoire*.

Je dépose EN VRAC : ✓ Emballages vidés ✓ Inutile de laver ✓ Ne pas imbriquer

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

NOUVEAU

Sacs, sachets, films

Barquettes

Pots, tubes

NOUVEAU

Bouteilles, flacons

Cette extension des consignes de tri sera généralisée en France d'ici 2022 : les usines de recyclage mettent en effet en place de nouveaux procédés techniques pour recycler d'autres plastiques que les bouteilles, que nous triions depuis 20 ans déjà.

« Ces nouvelles consignes ont entraîné une **augmentation de 8%** des tonnages reçus au centre de tri, ce qui signifie qu'un habitant du territoire a trié en moyenne 4 kg de plus que l'année dernière ! » indique Claude Gindre, Président de Préval. Ces emballages sont ensuite traités par Valorplast, acteur majeur du marché français, qui s'engage à envoyer exclusivement les matières en France (73 % en 2019) ou en Europe.

Le message de ces nouvelles consignes est donc bien passé, grâce à une forte mobilisation du territoire : sensibilisation sur stands, visites du centre de tri, campagne de communication, etc.

* Territoire de Préval : CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, CC du Grand Pontarlier, SMCOM, CC du Val de Morteau, CC Pays des Portes du Haut-Doubs, CC du Plateau du Russey, CC du Pays de Maîche, CC Pays de Sancey - Belleherbe

Bénéfices du recyclage

Trier ces nouveaux emballages a notamment permis :

→ **de préserver des matières premières** (pétrole notamment)

Ces nouveaux emballages triés peuvent devenir une ressource pour la fabrication d'autres objets : 6 pots de yaourt permettent par exemple de fabriquer un cintre ; 49 barquettes en plastique sont nécessaires pour concevoir un arrosoir**.

→ **de créer des emplois localement**

22 personnes travaillent au centre de tri de Pontarlier. Cette installation, exploitée par Suez, fonctionne désormais de 6h30 à 20h30. Les emballages et papiers y sont séparés par catégorie de matériaux (plastique, acier, alu, cartonnettes, etc), par des process mais également manuellement par une équipe de 12 valoristes, en contrat d'insertion.

Erreurs de tri courantes

Même si les performances de recyclage sont bonnes sur notre territoire, environ 10 % des tonnages reçus au centre de tri constituent des erreurs, dont voici les plus courantes :



Emballages imbriqués

→ à déposer en VRAC dans le bac/conteneur jaune car ni les machines, ni les valoristes ne peuvent séparer les différents emballages.



Verre (bouteilles, pots et bocaux)

→ à mettre dans les bornes à verre



Masque chirurgical

→ à mettre dans un sac, puis dans le bac d'ordures ménagères



Appareils électroniques / électriques

→ à déposer dans les bornes en magasin ou en déchèterie

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Gérer les déchets, même lorsqu'on les recycle, est une activité qui a un impact sur l'environnement et qui constitue une charge économique pour le territoire. Réduire les déchets à la source est aujourd'hui indispensable. Il existe de nombreuses solutions pour réduire ses emballages : éviter les produits suremballés, acheter en vrac, apporter ses propres contenants...

** source : CITEO, éco-organisme